

PRÉFACE

SUR LA DEUXIÈME ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.

1. De l'objet et de l'occasion de cette lettre. — 2. Son analyse. — 3. Du temps et du lieu où cette Épître a été composée. — 4. De son authenticité et de son intégrité.

4. Après avoir écrit sa première lettre aux Thessaloniens, saint Paul fut désireux de connaître l'effet qu'elle avait produit. Il apprit qu'elle les avait affermis dans leur foi et fortifiés dans leurs espérances, comme il le désirait, mais qu'en leur parlant de leurs proches, et en traitant de la résurrection des morts et du glorieux avènement du Fils de Dieu (cap. v et vi), il n'avait pas produit sur un certain nombre l'impression qu'il désirait.

Il s'était rencontré des esprits inquiets et brouillons qui avaient interprété ses paroles dans un sens particulier, et qui prétendaient contrairement à son intention, qu'il avait annoncé le jugement dernier, la fin du monde comme des événements très-prochains. Ces idées ayant troublé les esprits, beaucoup de chrétiens étaient terrifiés par les révélations prétendues que des imposteurs s'étaient mis à répandre à la faveur de cette agitation universelle.

Un esquisse de dégoût de la vie et d'indifférence pour toutes choses s'était emparée d'un certain nombre de personnes. On prétendait que l'on n'avait plus besoin de travailler, et les oisifs avaient profité de cette sorte d'alarme pour ne vouloir plus rien faire, se mettant ainsi à la charge des fidèles, dont ils imploraient les aumônes. Cette situation était dangereuse, et elle avait déjà amené de grands abus et d'inévitables désordres.

Saint Paul, comme il l'avait dit aux Thessaloniens, aurait bien voulu les aller voir et remédier par sa parole à ces erreurs qui pouvaient compromettre la foi parmi eux et leur faire perdre le bénéfice de leur conversion. Mais ne pouvant exécuter son dessein, il leur écrivit une seconde lettre pour tâcher de couper court aux progrès du mal qu'on lui avait signalé.

2. Cette seconde lettre, plus courte que la première, se divise en trois chapitres.

Dans le premier, l'Apôtre remercie Dieu des grâces qu'il avait faites aux Thessaloniens qui sont restés attachés à la vraie foi, malgré toutes les difficultés que l'ennemi du salut leur a suscitées. Il les console au milieu de leurs peines, en leur montrant le tribunal du Christ où chacun sera traité selon ses œuvres. Leurs adversaires seront châtiés tandis qu'ils seront récompensés. Il demande à Dieu de les soutenir afin qu'ils restent dignes de leur vocation, et qu'ils couronnent saintement une vie si bien commencée (ch. 1).

Au chapitre second, il attaque directement la question qui les avait troublés. Il les prévient contre toutes les révélations et contre toutes les interprétations particulières que les ennemis de la foi pourront répandre parmi eux. Le jour du jugement n'est pas proche comme on le leur a dit. Il sera précédé de l'apostasie de la foi et de l'apparition de l'Antéchrist. Il décrit tous les caractères de ce monstre d'iniquité, et au lieu de voir dans cette vérité une cause de découragement, il veut au contraire que les fidèles en concluent qu'ils doivent d'autant plus s'attacher à l'enseignement qu'ils ont reçu et pratiquer plus fidèlement tous les préceptes évangéliques (ch. 2).

Le dernier chapitre a pour objet de réprimer ces hommes oisifs, ennemis du travail, qui refusent de demander à leurs bras leurs moyens d'existence. Il les signale comme des hommes dangereux, et il veut que les fidèles évitent leur société et se séparent d'eux, parce qu'il leur craint que la contagion de l'exemple ne rende ce vice général parmi les chrétiens et ne les déshonore. Cette réhabilitation du travail est une belle réponse aux détracteurs de la société chrétienne qui prétendent que nous n'attachons pas d'importance à l'ouvrier (ch. 3).

3. Il est certain que cette Épître a été composée à Corinthe, comme la pre-

mière. Dans les manuscrits grecs, il y a des souscriptions qui portent qu'elle a été écrite à Athènes, mais les raisons que nous avons données contre ces souscriptions à propos de la première Épître, peuvent être reproduites ici au sujet de la deuxième. L'auteur de la synopse attribuée à saint Athanase, Ecuménius et quelques manuscrits anciens portent qu'elle a été envoyée de Rome, mais rien n'autorise cette supposition. L'Apôtre n'y parle point de ses liens, et cette supposition reporte cette lettre à une date trop éloignée de la première. Le Syriaque qui dit qu'elle fut envoyée de Pisidie, par Tychique, n'est pas plus vraisemblable.

On convient généralement que cette Épître a été composée peu de temps après la première. « La conformité de la matière qui est traitée dans l'une et l'autre, dit D. Calmet, les explications qui se trouvent dans celle-ci et qui sont des suites de ce qui est marqué dans la première; enfin, les noms de Silvain et de Timothée qui se lisent à la tête de l'une et de l'autre Épître, font juger qu'elles sont toutes deux écrites du même lieu, et à peu de distance l'une de l'autre (D. Calmet, *Préface sur la deuxième Épître aux Thessaloniens*). »

Ainsi, la première Épître ayant été écrite d'après notre chronologie, sur la fin de l'an 53, nous croyons que celle-ci est de l'an 54.

Grotius a cru que cette lettre avait été écrite avant la première, et il s'est fondé sur ce que l'Apôtre dit à la fin : « Je vous salue de ma propre main, moi, Paul, c'est là mon seing dans toutes mes lettres (chap. iv, 47), » parce qu'il a prétendu que l'Apôtre avait dû donner dès sa première lettre ce signe d'authenticité.

Mais Michaëlis et d'autres critiques lui ont répondu que saint Paul n'avait cru, au contraire, cette précaution nécessaire qu'après l'abus que l'on avait préalablement fait de son nom ou de sa première lettre.

En considérant le contenu des deux Épîtres, il est manifeste que celle-ci n'est que le complément de la première, qu'elle s'y rapporte, et qu'elle la suppose existante. « Au chapitre 1^{er} de la première Épître, dit M. l'abbé Drach, il est question de la foi des Thessaloniens; au chapitre v de la seconde, on parle de cette foi comme ayant pris un nouveau développement. Dans la première, on parle du second avènement du Sauveur, dans la deuxième, il est question des fausses interprétations auxquelles ce récit aurait donné lieu. Dans la première (iv, 14), on parle de l'obligation qu'il y a pour chacun de vaquer à un travail manuel; mais, dans la deuxième, on revient avec plus d'instance encore sur ce même sujet. De même aussi le passage (ii. Thess. ii, 1), se rapporte à celui que nous lisons (i. Thess. iv, 40) (M. l'abbé Drach, *Préface sur la deuxième Épître aux Thessaloniens*). »

4. Cette seconde Épître, comme la première, a été tenue pour authentique par toute l'antiquité. On ne trouve pas dans la tradition un seul témoignage qui soit discordant. Cela n'a pas empêché quelques critiques allemands de l'attaquer, non pas en discutant les preuves extrinsèques qui l'établissent, mais par des raisons intrinsèques purement arbitraires. Kern, croyant que par l'antéchrist dont parle saint Paul, il faut entendre Néron, part de cette hypothèse tout à fait gratuite, pour contester l'authenticité de l'Épître elle-même. En la comparant à la première, il trouve de grandes ressemblances entre ces deux écrits. Cela n'aurait pas dû l'étonner, car il est bien naturel que deux lettres écrites par le même auteur, aux mêmes personnes et sur les mêmes sujets se ressemblent. Mais il voit dans cette ressemblance un signe de fausseté. D'autre part, comme il y rencontre des expressions qui ne sont pas dans les autres Épîtres de saint Paul, il s'appuie sur cette différence pour aboutir à la même conclusion.

Schmidt, sans nier l'authenticité de cette Épître, suppose qu'elle a été interpolée. Ce qui est dit de l'antéchrist lui semble une rumeur indigne de saint Paul. C'est donc un faussaire qui a intercalé ce passage dans la lettre de l'Apôtre. Au contraire, Horné trouve que ce portrait de l'antéchrist est celui du Pape, et qu'il convient à merveille aux successeurs de saint Pierre. Cette coïncidence imaginaire lui prouve l'inspiration de l'Apôtre, et c'est là-dessus qu'il établit la divinité de cette Épître.

On voit comment l'examen individuel séparé de la Tradition et ne tenant aucun compte des témoignages de l'histoire, arrive par des voies arbitraires aux conséquences les plus opposées.